

1. **Mon enfant ira-t-il à l'école ?**

Deux possibilités s'offrent à vous :

► mettre votre enfant en présentiel à l'école : le protocole sanitaire nous permet d'accueillir au maximum 10 élèves par classe en maternelle et 35 dans le réfectoire. Si la commune peut organiser deux services de restauration nous pourrions donc accueillir 70 élèves qui mangent à la cantine (cf.) maximum par jour.

Quels sont les élèves prioritaires ?

- Les enfants de personnels soignants, de protection de l'enfance, de sécurité, d'enseignants
- les enfants en situation de handicap
- les élèves de Grande section

► garder votre enfant à la maison mais à condition de continuer à l'accompagner dans l'enseignement à distance. Les enseignants continueront à envoyer les activités à réaliser chaque semaine.

2. **Que dois-je faire à la maison, AVANT d'emmener mon enfant à l'école ?**

En tant que parent, vous avez un **rôle actif** dans la scolarisation sécurisée de votre enfant. Ainsi vous devez :

- Apprendre à votre enfant à être autonome : il doit être capable de se moucher, d'aller aux toilettes, de se laver les mains, de s'habiller et de se déshabiller, de mettre ses chaussures, de manger proprement...
- Apprendre à votre enfant à respecter les gestes barrières : Se laver les mains + tousser ou éternuer dans son coude + utiliser un mouchoir à usage unique + NE PAS TOUCHER SES CAMARADES NI LES ADULTES.
- **Vérifier la température de votre enfant tous les matins** avant de partir à l'école. Vous vous engagez à ne pas mettre votre enfant à l'école en cas de symptômes du COVID-19 : fièvre ou sensation de fièvre, toux, éternuement, essoufflement, mal à la gorge, fatigue, troubles digestifs, perte odorat/goût...
- **Respecter les horaires** pour éviter les rassemblements au temps d'accueil et de sortie.
- Le port du masque est interdit pour les élèves de maternelle mais les enseignants et le personnel communal porteront un masque obligatoirement s'ils sont à moins d'un mètre des élèves.
- Si mon enfant a une santé « à risque » notamment s'il a un PAI, le Ministre de la santé recommande aux parents de consulter leur médecin traitant. Le médecin évaluera si la santé de l'enfant lui permet d'aller à l'école sans danger pour sa santé.

3. **Comment va se dérouler la journée de mon enfant ?**

Pour chaque temps de la journée, vous trouverez, ci-dessous, l'organisation mise en place à partir du 8 juin. Cette organisation est susceptible d'évoluer en fonction du nombre d'élèves accueillis :

► **L'accueil à l'école**

+ **Quel jour ?** : à partir du LUNDI 8 juin : accueil des élèves de GS volontaires (évolutif)

+ **Où ?**

Le protocole sanitaire interdit l'entrée des parents dans l'école. Votre enfant sera donc accueilli par la directrice et/ou par un enseignant SOIT :

- ENTREE 1 : portail se trouvant sur le parking de l'école
- ENTREE 2 : portail situé rue Saint Philippe en face du lycée Schœlcher

Il devra se laver les mains à son arrivée. Ensuite il sera emmené dans sa classe dans le respect des règles de distanciation.

Les sacs seront accrochés à 1 mètre de distance les uns des autres sur les porte-manteaux.

+ **Quand ?** A des horaires échelonnés afin de limiter les brassages de familles.

Lors de votre arrivée devant le portail, nous vous demandons de respecter les gestes barrières et de suivre la signalisation au sol qui permet la distanciation sociale.

- **ENTREE 1** : 1 groupe à 7h50 ET 1 groupe à 8h10

- **ENTREE 2** : 1 groupe à 7h50 ET 1 groupe à 8h10

► **Le départ de l'école**

+ **Où ?** Même entrée que le matin

+ **Quand ?**

- **ENTREE 1** : 1 groupe à 15h15 ET 1 groupe à 15h30

- **ENTREE 2** : 1 groupe à 15h15 ET 1 groupe à 15h30

► **Elèves externes** : les parents récupèrent leur enfant à 11h30 au portail donnant sur le parking de l'école (entrée 1) et le ramène à 12h50 à cette même entrée.

MERCI DE RESPECTER SCRUPULEUSEMENT CES HORAIRES AFIN DE LIMITER LES ATROUPEMENTS ET DE PERMETTRE LA DISTANCIATION PHYSIQUE.

► **Le goûter**

- Les fruits seront toujours fournis par la municipalité

- Les élèves seront assis sur les bancs devant la classe à 1 mètre de distance

- Chaque enfant doit apporter SA bouteille d'eau

► **Le repas à la cantine**

La municipalité organise la restauration dans le respect du protocole sanitaire :

- Horaires d'entrée échelonnés au niveau des deux entrées du réfectoire : 2 groupes à 11h30 (entrée 1 et 2) ET 2 groupes à 11h40 (entrée 1 et 2).

- Les élèves sont placés à 1 mètre de distance les uns des autres donc 35 élèves maximum à chaque service.

- Si deux services sont mis en place par la commune, une désinfection minutieuse devra être réalisée entre les deux : 20 minutes de nettoyage et 10 minutes d'aération du réfectoire.

- Chaque enfant doit avoir son **PROPRE** bavoir qui doit être lavé **CHAQUE JOUR**.

► **Dans la classe : 10 élèves maximum en maternelle**

Vos enfants ne retrouveront pas forcément leur classe habituelle ni leur enseignant habituel. En effet, les élèves seront regroupés par niveau ou classe et certains enseignants seront présents à l'école et d'autres travailleront en distanciel pour les élèves qui sont restés chez eux.

- Chaque enfant se verra attribuer une chaise et une table pour la journée

- les élèves seront placés à un mètre les uns des autres

- ils auront leur propre matériel pour la journée.

- Les jeux de société et les jeux collectifs sont interdits : pas d'accès aux coins jeux, à la bibliothèque... pas de partage de jeux de construction...

- Tout matériel touché par un enfant devra être désinfecté minutieusement

► **Les déplacements**

Ils seront réduits au minimum afin d'éviter les brassages d'élèves :

- Des parcours et des sens de circulation sont organisés dans l'école

- Les passages aux sanitaires, les récréations et les activités sportives sont échelonnés

► **Récréations / activités sportives**

- Récréation par groupe-classe en interdisant les contacts

- « récréations » à des horaires échelonnés et à des endroits différents pour éviter les brassages d'élèves

- Pas de jeux collectifs mais des activités permettant la distanciation entre les élèves : marelles, mimes...

► **Quand mon enfant devra-t-il se laver les mains ?**

- A son arrivée dans l'école

- Avant et après les récréations / chaque repas / passage aux toilettes

- Après s'être mouché / avoir toussé / avoir éternué

- Le soir avant de quitter l'école ET en arrivant chez lui

► **Nettoyage et désinfection des locaux**

- Les classes :
 - + pendant chaque récréation : chaises, tables, poignées
 - + à 11h30 : chaises, tables, poignées
 - + après la classe à 15h30 : nettoyage approfondi de tout le local (sol, points de contact...)
- le matériel pédagogique individuel mis à disposition de chaque élève à la fin de chaque journée
- Les toilettes enfants : désinfection entre chaque passage de groupe
- Aération régulière des classes

► **Si mon enfant présente des symptômes du COVID 19**

- Il est isolé immédiatement avec un masque dans la salle prévue à cet effet en présence d'un adulte
- Appel sans délai de ses parents pour venir le chercher
- L'élève ne pourra revenir en classe qu'après avis d'un médecin.

► **Si je souhaite scolariser mon enfant :**

1. Je dois D'ABORD contacter l'école : aucun élève ne sera admis s'il n'a pas d'abord été inscrit par ses parents :

- Par téléphone : 0262 91 15 49
- Par mail : ce.9740749W@ac-reunion.fr
- Par message sur le blog : <https://bloc-note.ac-reunion.fr/9740749w/>

2. Je dois contacter l'école au plus tard le mardi pour une scolarisation la semaine suivante.

3. Une fois mon enfant inscrit, je m'engage à l'emmener à l'école (sauf s'il présente des symptômes de maladie). **PREVENIR L'ECOLE en cas d'ABSENCE de mon enfant.**